

Délibération n°2020-01-11e**Réf. Nomenclature « Actes » : 753**

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

RIAC : attribution des aides financières Dossier Boucherie BOURDIER Yann – Bugeat

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	65
Pouvoirs	10
Votants	75

L'an deux mille vingt, le 23 janvier à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 13 janvier 2020 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Marc Bujon est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- Élus ayant donné pouvoir :**

André Alanore	à	Jean Stöhr	Éric Bossaert	à	Philippe Roche
Daniel Escurat	à	Alain Fonfrede	Michel Pesteil	à	Jean Pierre Guitard
Serge Peyraud	à	Claude Bauvy	Sylvie Prabonneau	A	Pierre Coutaud
Jean Robineaux	à	Gérard Rougier	Francis Roques	à	Robert Gantheil
Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère	Geneviève Serve	A	Marie-Claude Lepage

- Élus représentés par leur suppléant :**

Robert Bredèche (Bernadette Delpech); Daniel Caraminot (René Lacroix); Bernard Couzelas (Alain Lanly); Michel Lefort-Lary (Bernard Weyrich) ; Didier Pénélox (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- Élus absents et non-représentés :**

Marine Belle ; Jean-Marc Bodin ; Gilles Chazal ; Tony Cornelissen ; Daniel Couderc ; Danielle Coulaud ; Sandra Delibit ; Philippe Exposito ; Marc Fournand ; Pierre Fournet ; Frédérique Fraysse ; Baptiste Galland ; Fabienne Garnerin ; Annie Gonzalez ; Xavier Gruat ; Dominique Guillaume ; Chantal Guivarch-Paisnel ; Mady Junisson ; René Lacon ; Martine Leclerc ; Cécile Martin ; Dominique Miermont ; Gérard Moratille ; Daniel Poigneau ; Joël Pradel ; Christine Rougerie ; Jean-Michel Taudin.

Délibération n°2020-01-11e

Envoyé en préfecture le 28/01/2020
 Reçu en préfecture le 28/01/2020
 Affiché le 
 ID : 019-200066744-20200123-202001114-DE

Références :

- Délibération du 12 avril 2018 relative au règlement d'intervention des aides aux entreprises
- Procès-verbal du comité d'agrément du 10 octobre 2019

Le président explique que le comité d'agrément « Commerce/Artisanat/Service » s'est réuni le 10 octobre afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'axe 8 « dynamiser les activités de centre-ville et maintenir le commerce en milieu rural » et l'axe 7 « Accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement » des dispositifs :

- Action 8.1. Créa Commerce
- Action 8.3. Maintien, modernisation et développement du commerce et des services
- Action 8.4 Amélioration du linéaire commercial
- Action 7.1 Soutien à l'investissement des entreprises artisanales

Le comité d'agrément, composé d'élus, de techniciens et des chambres consulaires propose de subventionner **M.Bourdier** la reprise d'une boucherie à Bugeat.

Nature	Montant attribué
Aide à la reprise	1 500,00 €
Aide au loyer	1 500,00 €
	3 000,00 €

M.Boudier sollicite un prêt auprès d'Initiative Corrèze de 10 000 €.

Dans ce cadre, la communauté de communes via le dispositif « 9.5 Soutien aux associations favorisant l'initiative entrepreneuriale -> bonification prêt à taux 0 » peut leur accorder une aide **complémentaire de 20 %**.

Subvention proposée par le comité = 2 000,00 €.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 3 000,00 € dans le cadre du dispositif Créa Commerce.
- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise pour un montant global de 2 000,00 € dans le cadre du dispositif « 9.5 Soutien aux associations favorisant l'initiative entrepreneuriale -> bonification prêt à taux 0 ».

A l'unanimité	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 23 janvier 2020



Le président,
Pierre Chevalier